

Montréal, le 23 août 2012

M. François Legault  
Chef de la Coalition avenir Québec  
4020, rue Saint-Ambroise Bureau 499  
Montréal, Québec H4C 2C7

Objet : Position de la Coalition avenir Québec sur le financement des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux

Bonjour Monsieur Legault,

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) regroupent plus de 2800 de ces groupes qui œuvrent partout au Québec avec plus de 2 millions de nos concitoyennes et concitoyens.

Les organismes communautaires forment un incroyable réseau de solidarité qui contribue à faire du Québec une société plus juste et plus équitable. Ces organismes se caractérisent par leur vision globale de la santé et du bien-être des personnes et de la société, par une approche globale et une action basées sur l'autonomie des groupes et des individus ainsi que par une capacité d'innover et un enracinement dans la communauté.

En ce sens, les organismes communautaires autonomes contribuent au développement social du Québec et une politique gouvernementale<sup>1</sup>, adoptée en 2001, le reconnaît d'ailleurs en toutes lettres. Toutefois, depuis quelques années, le financement des organismes communautaires autonomes n'est pas à la hauteur de cette reconnaissance et ceux-ci peinent de plus en plus à réaliser leurs missions.

En 2009, la CTROC et la Table estimaient qu'il manquait, chaque année, plus de 200 millions \$ pour financer la mission des organismes communautaires en santé et services sociaux. Depuis ce temps, les besoins n'ont cessé de croître, puisqu'aucun plan global de rehaussement n'a été mis en place et que la plupart des organismes communautaires n'ont reçu que la valeur de l'indexation.

---

<sup>1</sup> <http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/politique-reconnaissance-soutien.asp>

En cette campagne électorale, les organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux souhaitent connaître la position de votre parti en ce qui a trait à l'action communautaire autonome et au soutien financier qu'un gouvernement de votre formation leur accorderait.

Nous vous demandons de rendre publique votre position, car nous croyons que la population, pour faire un choix éclairé lors de l'élection générale, doit savoir si votre parti donnera à ces organismes communautaires les moyens de réaliser leurs missions.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions d'accepter, Monsieur Legault, nos sincères salutations.



---

Julie Martin et Sébastien Rivard  
Co-porte-parole  
Coalition des Tables régionales  
d'organismes communautaires (CTROC)  
39, rue Saint-Jacques, bureau 206  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec),  
J3B 2J6  
514-497-7146  
[info@ctroc.org](mailto:info@ctroc.org)  
[www.ctroc.org](http://www.ctroc.org)

---

Céline Morin  
Présidente  
Table des regroupements provinciaux  
d'organismes communautaires et  
bénévoles (Table)  
1, rue Sherbrooke Est,  
Montréal, QC, H2X 3V8  
514-844-1309  
[coordination@trpocb.org](mailto:coordination@trpocb.org)  
[www.trpocb.org](http://www.trpocb.org)